

**Deuxième année de Master - Mention « Droit public »**  
**Parcours type « Droit public comparé »**  
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2028

Version du 20/03/2023

		Volume horaire de l'année (h) :				200,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			170,00 h	ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
<b>Droit public</b>							
UE 1.1.1 : Droit administratif approfondi		20,00	20	60	8	Ecrit	5h
UE 1.1.2 : Contentieux administratif		15,00					
UE 1.1.3 : Droit administratif européen		15,00	10		1		
UE 1.1.4 : Droit constitutionnel approfondi		20,00	20	60	8	Ecrit	5h
UE 1.1.5 : Contentieux constitutionnel		15,00					
UE 1.1.6 : Droit international et européen des droits de l'Homme		15,00	10		1		
<b>Droit comparé</b>							
UE 1.2.1.: Théorie(s) et méthodologie(s) de la comparaison		15,00					
UE 1.2.2: Droits et libertés fondamentaux comparés		20,00					
UE 1.2.3: Procès, procédure, litiges dans une perspective comparative (ou droits étrangers)		20,00					
Grand oral pour les trois matières de droit comparé				60	6		
Rapport sur les trois matières de droit comparé			40		4		
<b>Langues</b>							
UE 1.3 : Langues		15,00	20		2		
<b>UE Formation continue *</b>							
UE 1.4.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.4.2 Méthodologie	10,00		10		1		
<b>UE facultatives*</b>							
UE 1.5 : Stage			10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre**							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :			30,00 h	ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
<b>UE obligatoires</b>							
UE 2.1.1 : Séminaire "Clinique du droit"	30,00		50		5	Rapport écrit	
UE 2.1.2 : Grand oral de spécialité				100	10	Oral	1h
<b>UE obligatoires à choix - 1 UE à choisir parmi :</b>							
UE 2.2.1 Mémoire de recherche en mobilité ou dans un contexte internationalisé			150		15	Mémoire écrit et soutenance	
UE 2.2.2 Rapport de stage en mobilité internationale ou dans un contexte internationalisé			150		15	Ecrit et soutenance	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre**							
<b>Total du semestre sur</b>		<b>300</b>	<b>Capitalisation du semestre à partir de</b>		<b>150</b>	<b>points</b>	

\*Les notes et résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

\*\* Les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidûment cette matière tout au long de l'année.